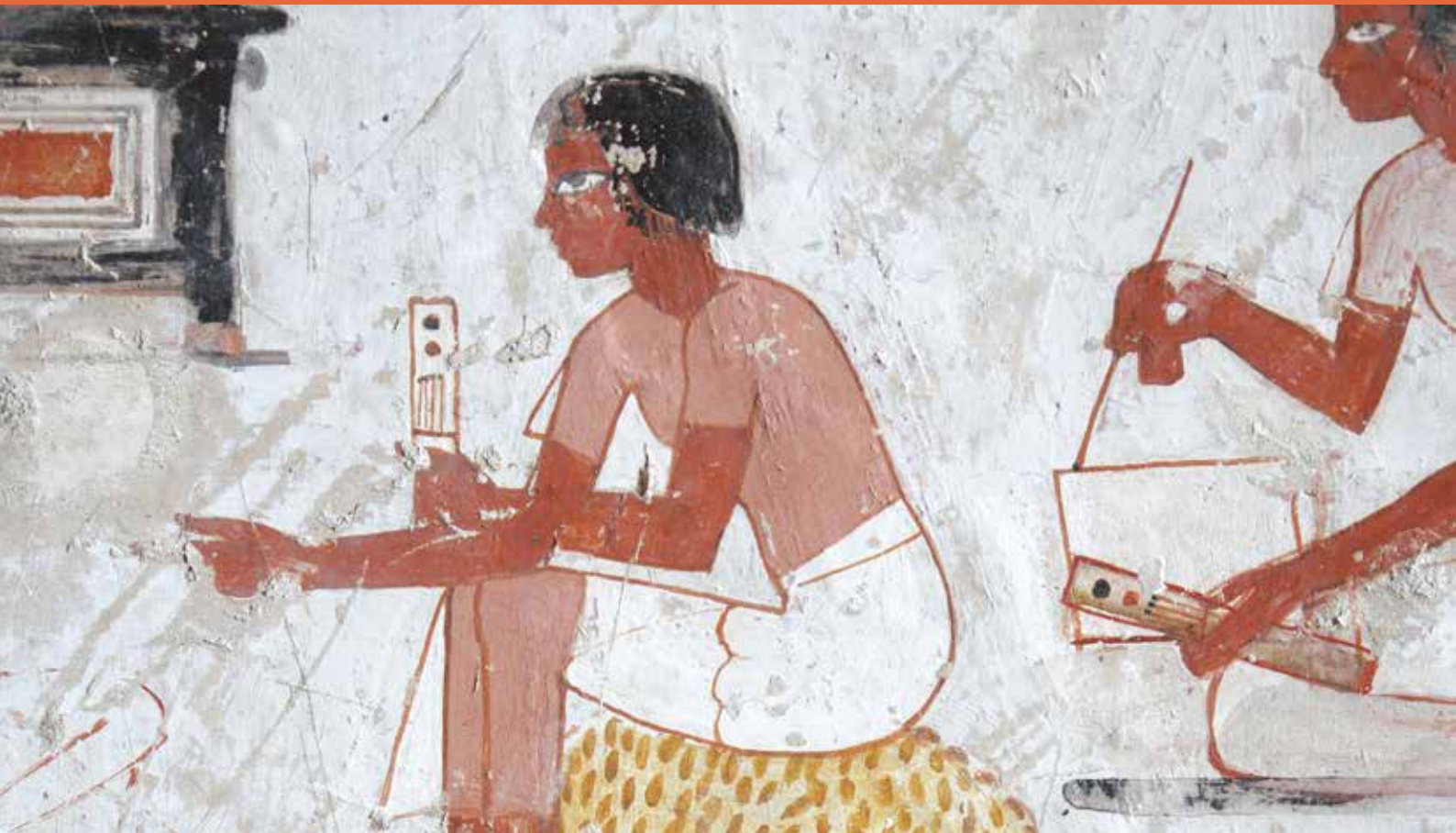




# L'ARCHÉOLOGIE

*une histoire à partager*

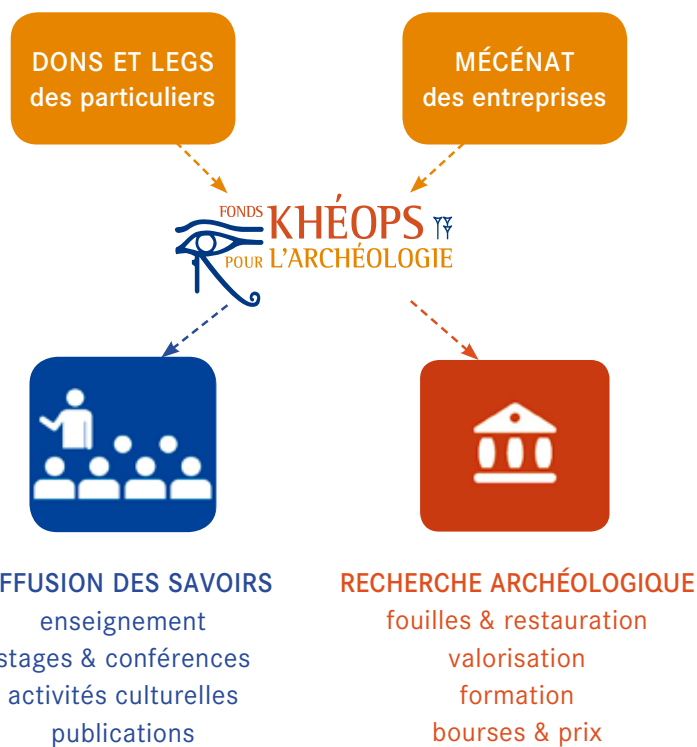


Le **FONDS KHÉOPS POUR L'ARCHÉOLOGIE** est un fonds de dotation créé en juin 2014 à l'initiative de l'institut d'égyptologie Khéops, reconnu au niveau international depuis plus de trente ans pour son excellence dans la diffusion des savoirs auprès de nombreux publics.

Le **FONDS KHÉOPS POUR L'ARCHÉOLOGIE** a pour vocation de mobiliser les volontés et les moyens autour de projets de recherche et d'éducation liés à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine hérité des civilisations antiques de l'Égypte, de la Méditerranée et du Proche-Orient.



Tombe restaurée d'un prince ramesside



## NOS MISSIONS

- SOUTENIR la recherche archéologique en mobilisant des moyens matériels et financiers.
- CONTRIBUER à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine historique.
- PROMOUVOIR les connaissances en créant une passerelle entre spécialistes et grand public.
- PARTICIPER au rayonnement de ces disciplines au travers de manifestations culturelles.
- ENCOURAGER les jeunes chercheurs par l'attribution de bourses et prix.

## POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE EN ARCHÉOLOGIE ?

*Sensible à la question de la préservation du patrimoine, vous souhaitez contribuer à sa sauvegarde et sa mise en valeur auprès d'un large public ?*

- Associez-vous à notre démarche et à nos missions.
- Favorisez les échanges entre le monde de la recherche et de l'entreprise.
- Parrainez des projets d'excellence dans les domaines de l'Antiquité.
- Rapprochez-vous des publics – jeunes, actifs ou seniors – passionnés par ces civilisations.
- Optez pour un "impôt choisi" en ciblant votre don et en bénéficiant d'avantages fiscaux \*.



Restauration d'une paroi de temple



Découverte d'un sarcophage dans une nécropole memphite

## LES ORGANES DE DÉCISION

### Le conseil d'administration

Le fonds Khéops pour l'archéologie est administré par un conseil d'administration dont le fonctionnement et le renouvellement sont définis par les statuts. Il est composé de trois administrateurs et présidé par Christine Gallois, fondatrice et directrice de l'institut Khéops.

### Le comité scientifique

Le comité scientifique du fonds Khéops pour l'archéologie a pour but d'assister le conseil d'administration dans sa mission de sélection des projets qui lui sont soumis. Il est composé de cinq personnalités françaises ou étrangères, appartenant à diverses institutions scientifiques, nommées par le conseil d'administration. Ces spécialistes sont tous reconnus pour leur excellence dans le domaine de l'archéologie, de l'histoire, de la religion, des langues et des civilisations antiques.

## UN CHANTIER ARCHÉOLOGIQUE (coût annuel moyen d'un chantier : 20 000,00 euros)

transports  
hébergement

archéologues, fouilleurs  
restaurateurs

matériels  
fournitures

publication  
diffusion

financements publics

dons des entreprises et des particuliers

## LA FISCALITÉ AVANTAGEUSE

Le fonds Khéops pour l'archéologie, fonds de dotation éligible au régime du mécénat privé des particuliers et des entreprises\* (sous forme d'apports, de dons ou de legs), a vocation à soutenir des activités d'intérêt général en attribuant des financements à des projets scientifiques ou culturels, au travers d'institutions ou associations œuvrant dans ce domaine, ou en assurant la promotion et la diffusion des connaissances.

(\* ) Pour les entreprises, 60 % du montant du don est déductible de l'Impôt sur les Sociétés (sous forme de crédit d'impôt et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires). Lorsque le montant de la réduction d'impôt excède la limite annuelle, le solde non imputé peut être reporté pour le paiement de l'impôt dû au titre des cinq années (ou exercices) suivantes.

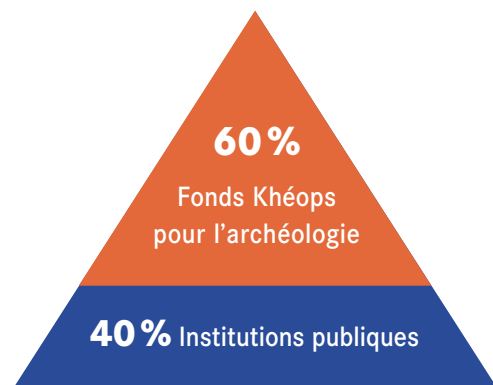


## FONDS KHÉOPS POUR L'ARCHÉOLOGIE

44 rue du Fer à Moulin 75005 Paris France ☎ (00 33) 01 44 24 87 90  
 mecenat@fondskheopsarcheologie.fr – www.fondskheopsarcheologie.fr  
 LE CRÉDIT LYONNAIS – IBAN : FR91 3000 2004 6100 0044 7389 N21 – BIC : CRLYFRPP  
 Parution au JO du 14.06.14 n° 2485 – SIRET 812 676 948 00019



## INSTITUTIONS PARTENAIRES



Soutien financier que le Fonds Khéops apporte aux projets sélectionnés (moyenne sur une année)  
**GRÂCE AUX DONS DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES !**